



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DDTM / DML du Finistère
Reçu le

18 AOÛT 2020

Pôle Littoral et Affaires maritimes
de BREST - MORLAIX
Site de Brest

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Brest, le 27 juillet 2020

Délégation à la mer et au littoral
Pôle littoral et affaires maritimes de Brest-Morlaix
Unité domaine public maritime Nord Finistère

La chef du pôle littoral et affaires maritimes
de Brest-Morlaix

à

Nos réf. : AU/20/176-250
Affaire suivie par : Anne UGUEN
Tél : 02 29 61 28 44
anne.uguen@finistere.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie
29259 ÎLE MOLENE

Objet : Occupation du domaine public maritime

PJ : 1 dossier + 1 projet de convention + 1 avis conforme du Préfet maritime

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, le dossier déposé par la société PHARES SASU, représentée par Monsieur Serge ARCELIN, directeur général AWE0 - AKUO Energy concernant une demande de concession d'utilisation du domaine public maritime pour l'immersion de deux hydroliennes dans le passage du Fromveur dans le cadre du projet PHARES (Programme d'Hybridation Avancée pour Renouveler l'Énergie dans les Systèmes insulaires) à Ouessant.

Les travaux d'installation devraient débuter en avril 2022.

L'autorisation serait donnée pour 15 ans, éventuellement renouvelable une fois.

Conformément au code général des collectivités territoriales, et plus particulièrement à l'article L2212-3, ainsi qu'au code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L2122-1 et suivants, R2122-1 à R2122-7, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre avis, notamment au titre de vos pouvoirs de police.

Je vous saurai gré de bien vouloir me faire parvenir votre réponse sous deux mois, soit avant le 28 septembre 2020. Passé ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'administrateur principal des affaires maritimes,
Chef du pôle littoral et affaires maritimes de Brest-Morlaix,

Melaine LOARER

AVIS du MAIRE



AVIS FAVORABLE



AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVES



AVIS DÉFAVORABLE

RÉSERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

.....
.....

Tél : 02.29.61.28.30 – Fax : 02.29.61.28.59
30 bis quai Commandant Malbert – CS 1190
29219 Brest cedex 2



Molène

Maire,

, le 08/08/2020

Cachet mairie

* rayer la mention inutile